ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Robert MONTDARGENT
Député du Val d'Oise
Argenteuil-Bezons

Maire d'Argenteuil

Secrétariat : MAIRIE d'ARGENTEUIL
tél. : 961 14-74
961 73-60

PARIS, le 14 Avril 1988

Monsieur Robert MONTDARGENT
Député-Maire d'Argenteuil
à
La Section de Politique Etrangère
Comité Central du P.C.F

RM/MC/231

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI
TÜSTAV ARŞİVİ

Chers Camarades,

J'ai posé le 25 Janvier 1988 une question écrite sur la situation des Droits de l'Homme en Turquie.

La réponse à cette question est parue dans le Journal Officiel du 28 Mars 1988.

Je vous la communique pour votre information.

Recevez, Chers Camarades, l'assurance de mes sentiments fraternels.

Amicalement,

R. MONTDARGENT

A S S E M B L E E N A T I O N A L E

SECRETARIAT GENERAL

PARIS, le 30 mars 1988

Division des Questions

REPONSES DES MINISTRES AUX QUESTIONS ECRITES

Réponse insérée au Journal Officiel (Assemblée Nationale, questions écrites) n°13 A.N.(Q) du 28 mars 1988

TÜSTAV ARSİVİ

Politique extérieure (Turquie)

35568. – 25 janvier 1988. – **M. Robert Montdargent** attire une nouvelle fois l'attention de **M. le ministre des affaires étrangères** sur la situation des droits de l'homme en Turquie. Plusieurs organisations humanitaires ont dénoncé les sévices pratiqués par le gounernement turc sur les hommes et les femmes de ce pays. Amnesty International vient de publier récemment un rapport montrant que la torture en Turquie non seulement demeure une pratique courante mais encore qu'elle s'intensifie. Les témoignages rapportés dans ce document sont accablants. En novembre dernier, on apprenait l'arrestation des secrétaires généraux du parti ouvrier de Turquie et du parti communiste de Turquie, Nihat Sargin et Haydar Kutlu, arrestation qui a eu lieu devant les membres de la délégation venus les accompagner. Interrogés sans relâche et longuement torturés, les deux dirigeants communistes ont dénoncé ces traitements dans des lettres adressées au procureur de la République de Turquie. L'un des principaux quotidiens d'Ankara a publié de larges extraits de ces textes accusateurs. Aucune autorité gouvernementale, judiciaire ou policière turque n'a tenté de démentir ces témoignages. De nombreuses protestations de démocrates de différents pays se sont élevées pour dénoncer de tels agissements qui ne respectent pas la Convention européenne des droits de l'homme. Une majorité de parlementaires européens se sont honorés en refusant d'accorder à ce pays la reconnaissance à une soi-disante démocratie en voie de recouvrement. Compte tenu de l'attitude du régime de ce pays qui bafoue les droits de l'homme, il lui demande une fois encore quelles mesures le Gouvernement français entend prendre à l'encontre de la Turquie pour que soit mis fin définitivement à de telles pratiques, et si le Gouvernement français entend mettre un terme au soutien qu'il apporte à ce régime.

Réponse. – La reprise des relations franco-turques, qui s'est amorcée après le retour à un régime civil à la fin de l'année 1983, s'est accompagnée d'une amélioration réelle de la démocratisation des institutions.Tout récemment, la Turquie a, d'ailleurs, annoncé qu'elle avait signé la Convention européenne contre la torture et le Premier ministre turc doit bientôt proposer sa ratification par la Grande Assemblée. S'agissant de deux personnalités communistes turques actuellement emprisonnées dans leur pays, le ministre des affaires étrangères a lors de sa récente visite en Turquie, personnellement évoqué leur situation auprès des autorités turques et fait connaître son sousi de les savoir traitées comme il convient dans un pays respectueux des droits de l'homme.

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI